



DESRIPTIF DE FONCTIONS

Intitulé du poste :	Spécialiste de l'adaptation au changement climatique
Division/Programme et Section/Projet (le cas échéant) :	Division changement climatique et durabilité environnementale (CCES)
Lieu d'affectation :	Antenne de la CPS à Suva, bureau de la Plateforme des contributions déterminées au niveau national (CDN)
Supérieur·e hiérarchique :	Responsable de la Plateforme des CDN
Nombre de personnes supervisées :	Aucune
Objet du poste :	Le·La Spécialiste de l'adaptation au changement climatique a pour mission de fournir une assistance dans le cadre de la sélection, de l'évaluation et de la préparation des demandes des pays portant sur des questions d'adaptation au changement climatique, en particulier le renforcement des contributions déterminées au niveau national (CDN) et leur mise en œuvre. Il·Elle dirige et coordonne la mise en œuvre des demandes des pays dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, en tant que de besoin ; collabore avec les divisions, les programmes et les programmes phares de la CPS, ainsi qu'avec d'autres partenaires ; met ses compétences spécialisées en matière d'adaptation au changement climatique au service des activités régionales de la Plateforme des contributions déterminées au niveau national dans le Pacifique (la « Plateforme des CDN ») et des activités menées par les partenaires de celle-ci ; et apporte son soutien à l'Unité de mise en œuvre de la Plateforme des CDN sur tous les sujets touchant à l'adaptation au changement climatique.
Date :	Août 2024

Contexte institutionnel et organigramme

La CPS est déterminée à combiner, au sein de programmes phares, ses compétences de pointe dans différents secteurs, ses capacités de recherche, son réseau et son expérience dans la mise en œuvre de projets. Ces programmes phares nous permettent d'apporter plus rapidement des réponses aux enjeux du XXI^e siècle dans le Pacifique bleu et de saisir plus activement les possibilités qui se présentent. Ils facilitent la collaboration avec nos membres et l'obtention de résultats pour les peuples du Pacifique. Ils contribuent à une efficacité institutionnelle transformatrice dans le cadre du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.

La menace que représente le changement climatique exige de la CPS qu'elle se mobilise tout entière afin de relever ce défi de taille pour la région. La CPS travaille actuellement à l'élaboration et à la consolidation d'une approche plus stratégique et intégrée du changement climatique au travers de son Programme phare sur le

changement climatique (CCFP). Ce dernier vise à améliorer les services et les capacités liés au changement climatique de façon plus globale, stratégique et cohérente.

L'objectif est d'accroître la visibilité de l'ensemble de l'action climatique de la CPS et de ses travaux connexes sur la résilience, d'avancer dans ce domaine en accord avec l'ambition et le soutien souhaités par les membres, ainsi que de mobiliser les ressources nécessaires à l'appui de ces actions. Cet objectif s'inscrit dans le droit fil du premier axe prioritaire – « Résilience et action climatique » – du nouveau Plan stratégique de la CPS. Les actions menées dans ce cadre devraient également permettre de définir plus clairement la valeur ajoutée de la CPS pour la région dans le domaine du changement climatique, ainsi que la complémentarité de l'Organisation avec les capacités et les services proposés aux membres par d'autres entités de l'architecture régionale. C'est la Division changement climatique et durabilité (CCES) qui est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre du CCFP, mais tous les programmes, équipes et divisions de la CPS y apportent une contribution majeure.

Le CCFP s'appuiera sur les éléments suivants : le Plan stratégique de la CPS, le Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (FRDP), les priorités liées au changement climatique défendues lors des réunions des directeurs sectoriels organisées par la CPS, l'organe directeur de la Communauté du Pacifique, la Stratégie 2050 et le plan de mise en œuvre associé, la mobilisation du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), et les priorités régionales reflétées par les négociations et les politiques nationales en matière de changement climatique. La mission de la Plateforme des CDN est promue dans le Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050, dans le cadre de l'Action collective régionale 18 du domaine thématique Changement climatique et catastrophes, à savoir « Renforcer la Plateforme des CDN dans le Pacifique afin qu'elle puisse fournir un appui en tant que système de centralisation pour la préparation à l'accès aux financements climatiques, le but étant d'étendre les réserves de projets susceptibles de bénéficier d'un financement climatique pour les pays océaniques ».

Créée en 2016, la **Plateforme des contributions déterminées au niveau national dans le Pacifique** (ci-après, la « Plateforme des CDN ») vise à répondre aux besoins et aux priorités des États et Territoires insulaires océaniques s'agissant du renforcement et de la bonne mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). L'objectif de cette plateforme est donc que les pays insulaires océaniques renforcent et mettent en œuvre leurs CDN, favorisant ainsi un développement durable et résilient et la transition vers un développement sobre en carbone. La Plateforme des CDN facilitera la mise en place de partenariats avec le secteur privé pour le financement et la mise en œuvre des CDN dans le Pacifique insulaire. Les produits attendus de la Plateforme des CDN sont les suivants :

- **Produit 1** : Les CDN sont évaluées et renforcées.
- **Produit 2** : Des feuilles de route et des plans d'investissement sont élaborés pour faciliter la mise en œuvre des CDN au niveau national, sur la base des enseignements tirés et des échanges mis en place dans le Pacifique.
- **Produit 3** : Des financements sont mobilisés pour faciliter la mise en œuvre des CDN grâce à une meilleure coordination régionale.
- **Produit 4** : Des orientations sont données, une assistance technique est fournie et des outils sont élaborés pour rationaliser les CDN et les intégrer dans des plans et des processus, ainsi que dans des lois et des normes, à l'échelle nationale et régionale.
- **Produit 5** : Les publics nationaux, régionaux et mondiaux ont facilement accès aux informations, aux bonnes pratiques et aux mécanismes d'apprentissage liés aux CDN.

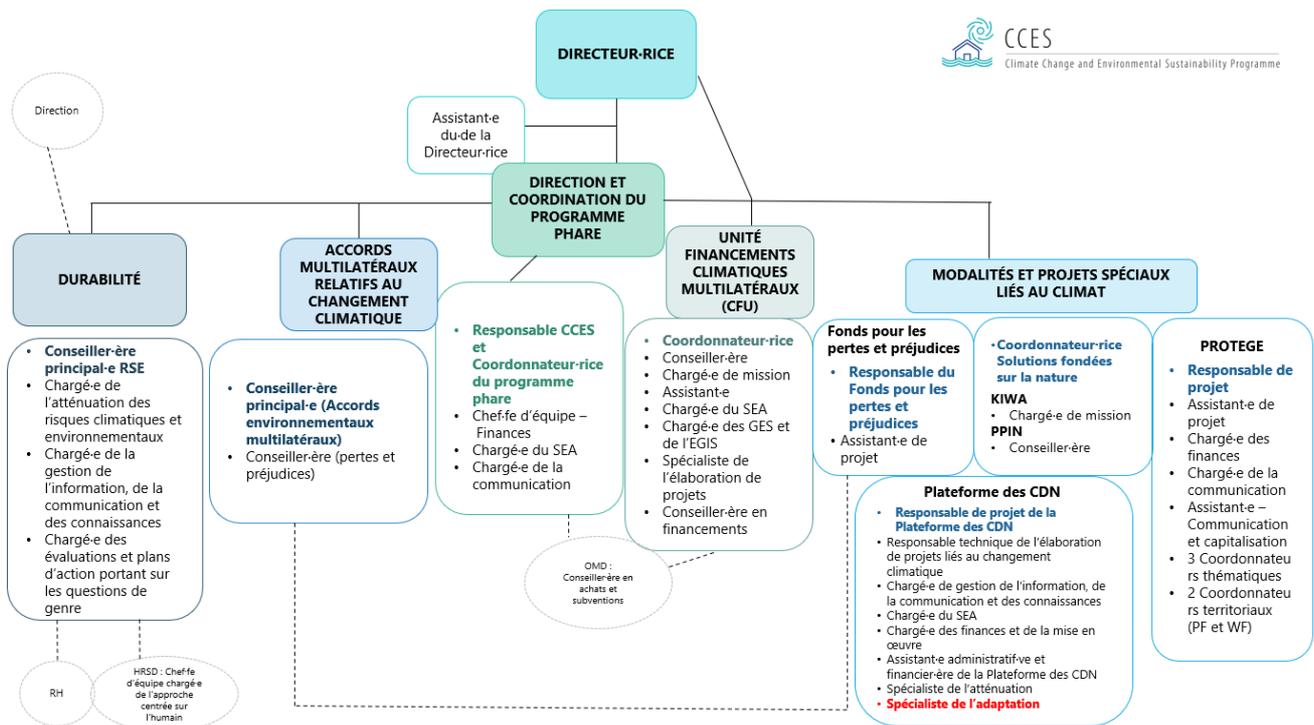
Jusqu'en août 2024, la Plateforme des CDN était gérée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Depuis, la CPS, et plus particulièrement la Division CCES, en ont repris la coordination et la gestion, dans une démarche visant à intégrer davantage la Plateforme dans l'architecture régionale du Pacifique. Ce passage de flambeau représente en soi un premier résultat positif dans le cadre de l'Action collective régionale 18 du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050, qui consiste à renforcer la Plateforme des CDN dans le Pacifique, afin qu'elle puisse fournir un appui en tant que système de centralisation pour la préparation à l'accès aux financements climatiques, le but étant d'étendre les réserves de projets susceptibles de bénéficier d'un financement climatique pour les pays insulaires océaniques.

La Plateforme des CDN joue un rôle clé dans le volet « préparation », étant donné qu'elle aide les pays à instaurer des conditions propices à la mise en œuvre efficace de leurs CDN. Ce rôle est fortement consolidé par les capacités croissantes de la CPS pour ce qui est de l'accès aux financements climatiques, que ce soit en

sa qualité d'entité accréditée ou par l'intermédiaire de ses partenariats bilatéraux. Le Programme phare sur le changement climatique, qui s'inscrit dans une approche programme de l'action climatique à l'échelle de la CPS, vient encore renforcer ces capacités. La Plateforme des CDN travaillera en étroite collaboration avec les équipes de la CPS chargées des financements climatiques, l'Organisation s'employant également à consolider son réseau d'entités pourvoyeuses d'appui dans le domaine des financements climatiques en établissant des relations avec d'autres partenaires clés actifs dans la région et au-delà, notamment le Secrétariat général du Commonwealth, le Réseau d'accès aux financements climatiques (CFAN) et d'autres entités d'accès direct telles que le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), la Banque fidjienne de développement (FDB), le ministère des Finances et de la Gestion économique des Îles Cook (MFEM) et le Micronesia Conservation Trust (MCT). La migration de la Plateforme des CDN au sein de la CPS en août 2024 présente les grands avantages suivants : hiérarchisation des priorités de bout en bout, préparation, accès aux financements climatiques, exécution de ces financements et mise en œuvre de l'action climatique.

Le-La Spécialiste de l'adaptation au changement climatique sera intégré-e à la Plateforme des CDN dans le Pacifique, hébergée par la CPS à son antenne de Suva (Fidji), et fera partie de l'équipe de base de celle-ci. Il-Elle sera placé-e sous l'autorité du/de la Responsable de la Plateforme des CDN.

Sous la responsabilité contractuelle du/de la Directeur-riche de la Division CCES et en collaboration avec la Direction de la Plateforme des CDN, le-la Spécialiste de l'adaptation au changement climatique contribue à la mission de la Plateforme des CDN en matière d'adaptation au changement climatique, en mettant à profit ses compétences spécialisées dans le domaine du renforcement et de la mise en œuvre des CDN.



Domaines de résultats essentiels (Objectifs)

Le-La Spécialiste de l'adaptation au changement climatique est chargé-e d'apporter des contributions substantielles et de procéder à des analyses en vue de la mise en place et de la fourniture d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités en matière d'adaptation au changement climatique, notamment par des activités menées aux niveaux régional et national et répondant aux besoins exprimés par les pays participants à la Plateforme des CDN.

Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

1. Élaboration et sélection de projets d'adaptation au changement climatique

2. Pilotage de la mise en œuvre de projets et production de rapports
3. Renforcement des capacités
4. Soutien à l'Unité de mise en œuvre de la Plateforme des CDN dans le Pacifique sur tous les sujets touchant à l'adaptation au changement climatique

Dans le cadre de ses fonctions, le-la Spécialiste veille à ce que toutes les activités mises en œuvre intègrent la dimension de genre, soient réalisées dans le respect des droits de la personne et préservent la durabilité environnementale, conformément à la politique de responsabilité sociale et environnementale de la CPS.

Une description générale des performances attendues dans les domaines précités est fournie ci-dessous.

Responsabilités du-de la titulaire du poste	Indicateurs de réussite
<p>Objectif 1 : Élaboration et sélection de projets d'adaptation au changement climatique (20 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le contexte de la Plateforme des CDN et au sein de celle-ci, piloter la définition, l'évaluation et l'élaboration des activités en lien avec l'adaptation au changement climatique. • Compiler les informations disponibles concernant les effets du changement climatique ainsi que les initiatives d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité, et procéder dans le même temps à une évaluation des lacunes et des besoins en matière d'informations qualitatives et quantitatives. • Recenser les potentiels projets d'adaptation au changement climatique en phase avec les priorités en matière de CDN à l'échelon national et régional. • Fournir des recommandations et des services de conseil aux pays et à l'Unité de mise en œuvre de la Plateforme des CDN dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. • Coordonner la collaboration et des synergies actives avec les divisions techniques de la CPS – notamment les chefs d'équipe des Divisions géosciences, énergie et services maritimes (GEM), statistique pour le développement (SDD), ressources terrestres (LRD), pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME), santé publique (PHD), droits de la personne et développement social (HRSD) et changement climatique et durabilité (CCES) – au sujet des priorités et des activités d'adaptation au changement climatique. • Apporter un appui aux pays pour le recensement des lacunes et des besoins, le but étant d'améliorer les cibles et les réalisations en matière d'adaptation au changement climatique. • Se concerter avec les correspondants de la Plateforme des CDN, les partenaires d'exécution et les parties prenantes concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins et lacunes des pays dans ce domaine sont recensés. • Des projets de qualité et pertinents en lien avec l'adaptation au changement climatique sont définis. • Des niveaux de référence en matière d'adaptation au changement climatique sont définis d'après les données et informations disponibles. • Les demandes des pays dans le domaine de l'adaptation au changement climatique donnent lieu à des cahiers des charges réalistes. • Les projets des pays s'appuient sur les connaissances scientifiques et les données disponibles.

<p>dans l'optique de collecter les données et informations nécessaires à l'élaboration de projets.</p>	
<p>Objectif 2 : Pilotage de la mise en œuvre de projets et production de rapports (40 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrer la fourniture de conseils techniques et piloter la mise en œuvre des projets, notamment en ce qui concerne la consultation des correspondants, les achats, l'appui et la mise en œuvre techniques, dans le cadre de chantiers dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, et notamment : <ul style="list-style-type: none"> • établir des cahiers des charges, en consultation avec le-la correspondant-e national-e, l'objectif étant de mieux définir et formuler les demandes des pays ; • élaborer des plans de travail, des budgets et des plans d'achat, l'objectif étant de mettre en œuvre les cahiers des charges validés par le-la correspondant-e national-e ; et • déterminer les solutions envisageables pour donner suite à ces demandes des pays. • Fournir des conseils concernant les modalités envisageables d'exécution des projets, mobiliser l'expertise pertinente en externe (par le biais de l'achat de services de conseil) ou en interne (experts de la CPS par le biais de feuilles de temps), organiser l'appui ainsi fourni pour répondre aux demandes des pays, et assurer le suivi des résultats/livrables dans ce cadre. • Organiser et coordonner la mise en œuvre des activités, notamment des missions de terrain, des ateliers et des formations. • Documenter le processus de mise en œuvre et les enseignements tirés de l'exécution des activités à l'échelon national, le but étant de diffuser lesdits enseignements. • Veiller au suivi et à l'évaluation des demandes des pays. • Veiller à ce que toutes les activités mises en œuvre intègrent la dimension de genre, soient réalisées dans le respect des droits de la personne et tiennent compte de considérations environnementales. • Chercher à créer des synergies actives et à faire émerger des possibilités de collaboration avec les équipes de la CPS dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, de la pêche, de la santé, du transport maritime et du changement climatique en vue de soutenir les activités à l'échelon national et régional. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités menées en réponse aux demandes des pays sont planifiées et mises en œuvre comme convenu et dans les délais impartis, à un niveau conforme aux attentes de la CPS et des partenaires de projet. • La mise en œuvre des projets est pilotée dans les délais impartis, de manière professionnelle et harmonieuse, conformément aux exigences des bailleurs de fonds. Les équipes de la CPS contribuent à étoffer les pistes de projets (énergie, transport, sécurité alimentaire et agriculture, pêche, approche intégrée du genre, santé, etc.). • Les processus et les produits sont consignés et diffusés au sein du réseau de la Plateforme des CDN. • Les activités ont été exécutées conformément au plan de travail convenu. • Les activités et réalisations font l'objet de comptes rendus, conformément au plan de travail convenu. • Des rapports de qualité sont fournis en temps utile. • Les données du projet sont collectées, et stockées de manière adéquate. • Une contribution est apportée aux groupes de travail de la Plateforme des CDN en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie 2030 de la Plateforme des CDN.

<p>Objectif 3 : Renforcement de capacités (20 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir et évaluer les exigences en matière de besoins de formation et de renforcement des capacités des bénéficiaires des projets dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, et gérer l'appui fourni en ce sens. • Recenser les possibilités d'activités régionales en vue de répondre aux besoins exprimés par un ou plusieurs pays océaniques. • Fournir des conseils stratégiques et une expertise aux partenaires de la Plateforme des CDN à l'appui de leur mise en œuvre des demandes des pays. • Organiser et mener à bien des activités qui répondent aux besoins particuliers formulés à l'échelon national et régional en matière d'adaptation au changement climatique. • Soutenir l'organisation de dialogues régionaux en vue de partager des expériences de renforcement des CDN. • Promouvoir le dialogue entre la Plateforme des CDN et les pays, partenaires et institutions de financement. • Coordonner et organiser des exercices de formation appropriés au profit des États et Territoires insulaires océaniques. • Fournir des conseils techniques aux partenaires et aux pays bénéficiaires de la Plateforme des CDN, et contribuer à leur sensibilisation et à leur formation en matière d'adaptation au changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les exigences en matière d'évaluation annuelle des besoins de formation dans le domaine de l'adaptation sont définies. • Les besoins de formation sont spécifiés, une part substantielle des outils de formation est créée et documentée. • Des exercices de formation sont réalisés dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. • Les activités régionales de la Plateforme des CDN dans le domaine de l'adaptation au changement climatique sont recensées et exécutées. • Les partenaires de la Plateforme des CDN bénéficient d'une expertise technique significative, l'objectif étant d'améliorer la réponse aux demandes des pays. • Le partage de connaissances et un dialogue régional nourrissent la révision des CDN. • Des formations de renforcement des capacités en matière d'adaptation au changement climatique sont organisées. • Les capacités techniques de la CPS et des pays bénéficiaires sont améliorées et renforcées, pour une mise en œuvre efficace de l'Accord de Paris.
<p>Objectif 4 : Soutien à l'Unité de mise en œuvre de la Plateforme des CDN dans le Pacifique sur tous les sujets touchant à l'adaptation au changement climatique (20 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assumer le rôle d'interlocuteur privilégié au sein de la Plateforme des CDN pour les demandes relatives à l'adaptation au changement climatique. • Apporter un appui en vue de la participation de la CPS à des activités liées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et au Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) destinées à promouvoir et à défendre les intérêts du Pacifique en lien avec les travaux de la Plateforme des CDN et des questions émergentes. • Apporter une contribution technique aux activités d'élaboration de projets, à travers une participation à l'élaboration des 	<ul style="list-style-type: none"> • Le site Internet de la Plateforme des CDN affiche des informations et des récits sur les cibles et les réalisations en matière d'adaptation dans le cadre des CDN. • L'appui pour les manifestations organisées dans le cadre de la CCNUCC et en lien avec le mécanisme « Un seul CORP » est coordonné et fourni dans les délais impartis. • Un portefeuille d'avant-projets ou d'idées de projets est présenté au forum d'investissement idoine, organisé par la Plateforme des CDN. • Des rapports de qualité sont fournis en temps utile. • Les demandes ponctuelles en matière d'adaptation au changement climatique sont traitées.

<p>demandes de financement et la conceptualisation d'approches techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimenter le dispositif de communication de la Plateforme des CDN en enseignements, en récits et en supports de communication. • Veiller à ce que les données et informations relatives à l'adaptation au changement climatique figurent sur le portail de données et d'information de la Plateforme des CDN. • Répondre aux demandes relatives à l'avancement des projets, aux impacts de ceux-ci et aux enseignements tirés. • Le cas échéant, participer aux réunions et conférences organisées sous l'égide de la Plateforme des CDN. • Veiller au maintien de la qualité et au respect des délais dans le cadre de la mise en œuvre des projets, au suivi des résultats, et au respect des exigences des bailleurs de fonds en matière de production de rapports dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, et contribuer aux missions générales de la Plateforme des CDN en matière de production de rapports et de suivi. • Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie 2030 de la Plateforme des CDN et du Plan stratégique de la CPS. • Aider la CPS à piloter, à élaborer et à mettre en œuvre, dans le cadre de son Programme phare sur le changement climatique, des programmes interdivisions favorisant l'intégration transversale, à l'échelle de l'Organisation, des questions relatives au changement climatique, et faire en sorte que les programmes et les activités de la CPS apportent une contribution à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des projets d'adaptation sont dûment communiqués. • Les données relatives aux projets d'adaptation font l'objet d'un contrôle qualité et d'un archivage. • Des rapports de grande qualité sont diffusés en temps utile.
--	---

Remarque :

Les indicateurs ci-dessus ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les mesures précises de la performance pour le poste devront faire l'objet d'une discussion entre le-la titulaire et son-sa supérieur-e hiérarchique dans le cadre du processus d'amélioration de la performance.

Tâches courantes les plus complexes

Le-La titulaire du poste a pour principal défi de travailler en étroite collaboration et de manière coordonnée avec les quatre partenaires de la Plateforme des CDN, les 14 États et Territoires insulaires océaniques répondant aux conditions d'accès, et les divisions compétentes de la CPS. Il-Elle devra non seulement mobiliser de solides compétences techniques et communicationnelles, mais aussi être capable de nouer de nouvelles relations et de renforcer les liens existants.

Parmi les autres défis de ce poste :

- Maintenir une connaissance pointue de la terminologie, des enjeux et des exigences de la CCNUCC en matière d'adaptation au changement climatique.
- Bien connaître le contexte de développement du Pacifique (questions environnementales et sociales).
- Posséder d'excellentes capacités dans le domaine technique de l'adaptation au changement climatique, en particulier dans les domaines de l'énergie et du transport.
- Travailler au sein d'une petite équipe et rendre compte des aspects administratifs et opérationnels à deux superviseurs.
- Fréquence et complexité des voyages dans le Pacifique : temps, logistique et contraintes personnelles.
- Présenter des points d'information, des rapports et des conseils techniques de qualité et convaincants.
- Comprendre les cultures du Pacifique.

Relations fonctionnelles et compétences relationnelles

Principaux interlocuteurs internes et externes	Types d'échanges les plus fréquents
<p>Externes :</p> <p>Principaux interlocuteurs externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires de la Plateforme des CDN : Institut mondial de la croissance verte (GGGI), Programme régional océanique de l'environnement (PROE), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) • Partenaires de travail de la Plateforme des CDN, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA) et le Partenariat pour les CDN. • Représentants des 14 pays océaniques, notamment les correspondants de la Plateforme des CDN et leurs interlocuteurs désignés en matière de gestion des données, de l'information et des connaissances. • Autres partenaires extérieurs chargés de la gestion des ensembles de données et des systèmes d'information. 	<p>Le-La titulaire du poste travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des interlocuteurs-rices externes afin de s'assurer que les activités soient définies, élaborées, conçues et mises en œuvre dans le respect du calendrier fixé.</p> <p>Il-Elle choisit la meilleure démarche entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courriels : requêtes/envoi de formulaires – collaboration quotidienne ; - téléphone/Skype : lorsqu'aucune trace écrite n'est nécessaire et que ce mode de communication est plus efficace qu'un échange de courriels ; - échanges directs sur place avec les agents basés à Nouméa ou d'autres partenaires ; et - participation à des réunions et séminaires.

<p>Internes :</p> <p>Principaux interlocuteurs internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au besoin, le-la Directeur-riche de la Division CCES et l'ensemble du personnel de celle-ci, y compris l'équipe de l'Unité financements climatiques et le-la Coordonnateur-riche du CCFP. • Divisions, programme, programmes phares et unités compétentes de la CPS. • Ensemble des services généraux de la CPS. • Personnel de la Plateforme des CDN. 	<p>Le-La titulaire du poste travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des interlocuteurs-rices externes afin de s'assurer que les activités soient définies, élaborées, conçues et mises en œuvre dans le respect du calendrier fixé. Il-Elle fournit également des notes de synthèse et apportera des réponses à tous les interlocuteurs internes concernés, au besoin.</p> <p>Il-Elle choisit la meilleure démarche entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courriels : requêtes/envoi de formulaires – collaboration quotidienne ; - téléphone/Skype : lorsqu'aucune trace écrite n'est nécessaire et que ce mode de communication est plus efficace qu'un échange de courriels ; - échanges directs sur place avec les agents basés à Nouméa ou d'autres partenaires ; et - participation à des réunions et séminaires.
--	---

Niveau de délégation

Budget de fonctionnement : N/A

Niveau autorisé d'engagement de dépenses ne requérant pas l'aval du-de la supérieur-e hiérarchique : N/A

Profil personnel

Cette section vise à décrire les compétences requises pour que le-la titulaire du poste puisse exécuter ses fonctions à 100 % d'efficacité. (Cette description ne correspond pas nécessairement au profil du-de la titulaire actuel-le du poste.) Il peut s'agir d'une combinaison de connaissances et d'expériences, de qualifications ou d'acquis équivalents, ou encore de compétences essentielles, de qualités personnelles ou de compétences propres au poste considéré.

Qualifications

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire de cycle supérieur dans un domaine pertinent en lien avec le changement climatique, l'environnement, l'élaboration de projets ou les sciences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au changement climatique dans différents secteurs (agriculture, pêche, secteur social, énergie, transports, déchets).

Connaissances et expérience

Essentielles	Souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins cinq ans d'expérience pertinente dans le domaine du changement climatique et plus particulièrement de l'adaptation au changement climatique dans le contexte des CDN, de préférence en Océanie. • Expérience pratique dans le conseil technique, ainsi que dans la supervision et 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance du contexte océanien, notamment du paysage institutionnel régional, de la gouvernance dans le domaine du changement climatique et du développement durable, et des questions scientifiques associées à l'adaptation au changement climatique.

<p>la mise en œuvre des projets liés aux CDN des États et Territoires insulaires océaniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience pratique dans la conception et/ou l'élaboration de projets d'adaptation au changement climatique, en particulier liés aux CDN des pays. • Expérience de la coopération quotidienne avec des ministères et des agences gouvernementales. • Expérience de la coopération avec d'autres parties prenantes (secteur privé, ONG, partenaires du développement, etc.). • Capacité avérée à établir et à renforcer des partenariats. • Capacité avérée à fournir des conseils sur divers aspects de l'adaptation au changement climatique. • Solides compétences en matière de conseil technique, d'analyse et de résolution des problèmes dans des secteurs concernés par l'adaptation au changement climatique (énergie, transport et autres). • Expérience de l'organisation de consultations, de réunions de validation, d'ateliers et de manifestations portant sur le renforcement des capacités aux échelons national et régional. • Excellentes capacités avérées en matière de communication orale et écrite en anglais, ainsi que solides compétences interpersonnelles et excellentes capacités en renforcement de l'esprit d'équipe. • Capacités avérées d'organisation et aptitude à travailler efficacement de manière autonome, à accomplir plusieurs tâches en même temps et à respecter les échéances malgré des demandes d'assistance multiples et parfois urgentes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience de toutes les phases du cycle projet. • Expérience de contribution à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la prise de décision fondée sur des données factuelles, à la recherche, à l'analyse et à la conception de projets. • Compréhension globale du concept d'adaptation au changement climatique (idéalement dans les domaines de l'énergie et du transport) et de la vulnérabilité au changement climatique dans le contexte des petits États insulaires en développement. • Bon esprit d'initiative et bon esprit d'équipe ; capacité à travailler efficacement dans un milieu multiculturel, à être force de proposition, et volonté de prêter main-forte à l'équipe de la Plateforme des CDN dans un large éventail de tâches, afin de l'aider à réaliser ses objectifs. • Bonne connaissance du contexte océanique, notamment du paysage institutionnel régional, de la gouvernance du changement climatique et du développement durable. • Bonne connaissance des processus de la CCNUCC, ainsi que des questions liées à la gestion des données, de l'information et des connaissances. Compréhension globale de l'adaptation au changement climatique, notamment dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'agriculture, des déchets, ainsi que dans le secteur AFAT (agriculture, foresterie et autre affectation des terres). • Expérience de l'assistance technique à fournir à l'échelon national sur l'adaptation au changement climatique.
---	--

Compétences clés/qualités personnelles/compétences spécifiques

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l'on peut attendre à 100 % d'efficacité.

<p>Niveau expert</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une parfaite maîtrise de l'anglais, à l'oral et à l'écrit, est indispensable pour communiquer avec les représentants des pays membres de la CPS et les partenaires du développement. • Solide connaissance des CDN et de l'adaptation au changement climatique ainsi que des mécanismes de transparence et d'établissement de rapports dans le cadre de l'Accord de Paris. • Aptitude à fournir des services de grande qualité. • Compétences dans les domaines de l'énergie et/ou du transport, dans le contexte de l'adaptation au changement climatique. • Excellentes compétences analytiques.
----------------------	--

Niveau avancé	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'adaptation au changement climatique dans le contexte de la CCNUCC. • Bonne compréhension du contexte de la coopération pour le développement et de ses principaux acteurs en Océanie. • Aptitude attestée à travailler dans un contexte multiculturel. • Capacité avérée à prendre des initiatives et à travailler en autonomie. • Capacité à travailler au sein d'une petite équipe et solides compétences interpersonnelles. • Souplesse et capacité avérée de respecter les délais fixés. • Maîtrise des logiciels de bureautique habituels et des systèmes de données.
Connaissance pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Questions d'égalité et d'équité de genre. • Garanties environnementales et sociales.
Connaissance élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à gérer des informations confidentielles de manière professionnelle. • CDN dans le Pacifique et processus généraux de la CCNUCC.

Comportements déterminants

*Dans le cadre du processus d'amélioration de la performance, tous les agents sont évalués au regard des **comportements déterminants** suivants :*

- Engagement/responsabilité personnelle
- Compétence professionnelle/technique
- Esprit d'équipe
- Orientation client
- Communication efficace et aisance relationnelle
- Leadership
- Encadrement et développement (uniquement pour les responsables)
- Approche stratégique (uniquement pour les responsables)

Qualités personnelles

- Sens aigu de la déontologie et de l'éthique
- Affabilité
- Sens aigu et avéré du service client

Modification du descriptif de fonctions

Il peut se révéler nécessaire d'envisager de modifier le descriptif de fonctions en raison de la nature évolutive du milieu de travail, et notamment de l'évolution technologique ou statutaire. La CPS peut apporter les modifications requises, le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé dans le cadre du cycle annuel de gestion de la performance, en amont des activités de planification connexes.